ECOLE DE MUSIQUE
DE
LA CRAU

Espace Pluriel - 36, rue Jean Natte
83260 LA CRAU
☎ *04 94 66 05 87* *site :* www.musiquelacrau.fr

ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 16 Octobre 2023

18h30 – Auditorium

La Crau, le 4 octobre 2023

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Ecole de Musique de La Crau » se tiendra le **Lundi 16 Octobre 2023 à 18h30 dans l'Auditorium de l'Ecole de Musique.**

Au moment de votre adhésion (élève adulte) ou de l'inscription de votre enfant, vous devenez membre à part entière de l'association. Il est important que vous soyez présents à l'Assemblée générale pour être informés de toutes les activités de l'Ecole et pour pouvoir soutenir ses projets, mais sachez aussi que c'est la participation active des adhérents dans les instances de l'association, autant que le soutien de la Municipalité et le partenariat du Conservatoire de T.P.M., qui assure l'existence de notre Ecole associative.
Nous souhaitons donc la présence d'au moins un papa ou une maman par famille, ainsi que la présence des élèves–adhérents adultes, afin qu'ensemble nous puissions prouver notre crédibilité auprès de nos partenaires.

Ordre du jour de l' Assemblée Générale

Première partie

Rapport moral 2022, bilan financier 2022, budget prévisionnel 2023 : discussions, votes.
Important : les trois éléments ci-dessus seront envoyés par mail et consultables sur le site prochainement, ils ne seront donc pas relus lors de l'Assemblée, la discussion commencera directement ; toutes les questions et tous les commentaires seront bien sûr transcrits dans le procès-verbal de l'AG.

Deuxième partie

Quelques mots de la fin de l'année scolaire 2022 / 2023 et du début de l'année scolaire 2023 / 2024.

Troisième partie

- Débat d'orientation : comment faire évoluer la gestion administrative vers une professionnalisation, coûteuse mais inévitable, des tâches comptables et RH, tout en promouvant le caractère associatif de l'Ecole ?
- Présentation d'un budget prévisionnel 2024, nécessaire pour les demandes de subventions « 2024 » à déposer auprès de la Mairie de La Crau et de la métropole TPM.

Quatrième partie

Questions diverses. *Les adhérents peuvent intervenir sur tout sujet concernant l'Ecole.*

A l'issue de cette réunion, nous vous inviterons à partager un apéritif convivial.

Le président, Alain CASTRO

S'il vous est vraiment impossible de venir en personne à cette Assemblée, vous pouvez remplir le pouvoir ci-dessous, et le déposer au secrétariat. ou le renvoyer par mail. La personne désignée dans cette procuration s'exprimera alors **en votre nom** pour accepter ou refuser les délibérations de l'AG.

Je soussigné(e) ……

donne pouvoir à ……..

pour me représenter dans les discussions et votes lors de l'Assemblée Générale 2019 de l'Ecole de Musique de La Crau.

Fait à …… le …….. Signature :